ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Plate-forme MON MASTER

Guide de préparation de la saisine de la rectrice de la région académique de Normandie

Campagne 2023

Les services rectoraux - DRAIO, DRESRI
Avec la collaboration des universités de Caen Normandie, Rouen Normandie et le Havre Normandie
Juin 2023

Vos candidatures pour intégrer une première année de master à la rentrée 2023 ont toutes été rejetées et vous n'êtes pas placé(e) sur liste d'attente.

Vous pouvez saisir le recteur de région académique à l'adresse suivante : **https://www.monmaster.gouv.fr**

Ce guide vous apportera des conseils pratiques sur la manière de constituer au mieux votre dossier.
Dans la dernière partie, vous y trouverez les coordonnées des services rectoraux et universitaires d'information et d'orientation qui peuvent vous accompagner si vous le souhaitez, ainsi que leurs disponibilités pendant l'été 2023.

Conditions de saisine de la rectrice de la région académique de Normandie

Article R 612-36-3 du code de l'éducation

« Un étudiant titulaire du diplôme national de licence qui, au titre d'une année universitaire n'a reçu ***aucune réponse positive à ses candidatures*** *en 1ère année d'une formation conduisant au diplôme national de master* ***et qui n'est pas placé sur liste d'attente*** *dans le cadre de la procédure dématérialisée prévue à l'article D 612-36-2 peut saisir le recteur de la région académique (…) ».*

Dans la région académique de Normandie, la saisine de la rectrice de la région académique est possible lorsque l'étudiant :

1. **justifie d'au moins 5 refus ;**

2. a candidaté dans au moins 2 mentions de master distinctes ;

3. a adressé ses candidatures dans au moins 2 établissements d'enseignement supérieur différents

Nous attirons votre attention sur **la différence entre mention et parcours**. Pour que votre saisine soit recevable, vous devez avoir postulé dans au moins deux *mentions* de master distinctes.
Ex : cinq candidatures dans la mention psychologie ne sont pas suffisantes quand bien même elles porteraient sur différents parcours (psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie sociale etc.)
En revanche, certaines universités proposent des mentions de Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé ou, par exemple, de psychologie sociale, du travail et des organisations, qui sont bien distinctes de la mention psychologie.

Déposer les pièces suivantes :

- la preuve de l'obtention de votre diplôme national de licence (diplôme ou, à défaut, attestation de réussite au diplôme),
- les relevés de notes de vos 3 années de licence,
- les attestations des refus opposés à vos candidatures en 1ère année de master, téléchargeables depuis le plateforme de candidature Mon Master,
- une lettre de motivation qui présente votre projet personnel, professionnel et académique

Rubrique « lettre de motivation »

Cette rubrique doit retenir toute votre attention car la lettre de motivation oriente les services rectoraux dans leurs recherches de places, puis elle est prise en compte par les équipes pédagogiques universitaires décidant des admissions, en complément des résultats académiques. Vous devez donc y exposer clairement votre parcours ainsi que votre projet personnel, professionnel et académique.

La lettre de motivation jointe à votre saisine est impérativement un courrier spécifique, adressé à la rectrice. La lettre rédigée précédemment pour entrer dans tel ou tel master ne sera pas prise en compte car elle est trop restrictive sur vos attentes et vos motivations.

Plus précisément, il vous est conseillé de :

- **rappeler le contexte de votre saisine** : mention, année et lieu d'obtention de la licence, candidatures refusées

- **préciser votre projet de poursuite d'études** : master(s) souhaité(s) en élargissant le plus possible les mentions et la zone géographique, démarches réalisées pour connaître cette ou ces formations, intérêts portés pour le contenu et les objectifs de ce ou ces masters, ce que représente(nt) pour vous le(s) métier(s) visé(s), projet(s) de recherche et lieu(x) de stage(s) envisagés

- **mettre en avant votre parcours académique en lien avec votre projet** : parcours de formation réalisé dans le supérieur, mention(s) obtenue(s), compétences développées (savoirs, savoir-faire, savoir-être), intérêts portés pour certains enseignements, vos points forts au niveau académique

- **valoriser vos expériences professionnelles et personnelles en lien avec votre projet** : emploi(s), job(s) étudiant(s), stage(s), bénévolat, service civique, MOOC, participation à un concours, immersion à l'étranger

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser la lettre de motivation pour porter à la connaissance de la rectrice et des services universitaires tout événement qui a pu affecter votre parcours et vos résultats en licence : charge de famille, aidant, CDI, autre.

Vous pouvez également faire état des contraintes qui font obstacle à la mobilité géographique pour la poursuite en master.

Cas particulier : les étudiants en situation de **handicap** ou dont **l'état de santé est invalidant** sont invités à remplir la rubrique dédiée et à joindre un justificatif, dans le respect du secret médical (ex : notification MDPH, justificatif du suivi par les services universitaires, certificat médical).

*

➢ *Vous disposez de 15 jours à compter de la réception du dernier refus pour saisir la rectrice de la région académique.*

➢ *Vous disposez de 8 jours pour accepter, uniquement via la plateforme nationale de saisine, chaque proposition qui vous a été faite. Passé ce délai, la proposition sera considérée comme refusée.*

Si vous trouvez une formation par vous-même ou si vous ne souhaitez plus intégrer une 1ère année de master, nous vous invitons à abandonner votre saisine dans les meilleurs délais, par le biais du bouton situé dans la page de votre dossier de saisine.

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à : **contactsaisinemaster@ac-normandie.fr**

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter le site « mon master », notamment les rubriques « Saisir le recteur » et « FAQ [Foire aux questions] ».
Vous pouvez également bénéficier de l'accompagnement des services rectoraux et universitaires d'information et d'orientation selon les modalités suivantes :

Université de Caen Normandie
Les demandes d'information et de rendez-vous sont à envoyer à orientationinsertion@unicaen.fr.
Fermeture du 22 juillet au 15 août inclus

Université de Rouen Normandie
Les demandes d'information et de rendez-vous sont à envoyer à mio@univ-rouen.fr.
Fermeture du 25 juillet au 16 août inclus

Université Le Havre Normandie
Les demandes d'information et de rendez-vous sont à envoyer à suio@univ-lehavre.fr.
Fermeture du 21 juillet au 21 août inclus

Rectorat – Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO – Relais Sup)
Les demandes d'information et de rendez-vous sont à envoyer à draio-relais-sup@ac-normandie.fr.
Fermeture du 13 juillet au 30 août inclus